



Communiqué aux médias

Lancement de l'Initiative pour la protection des aliments : pour protéger l'humain, l'animal et l'environnement

Zurich, le 3 septembre 2024 – L'association pour des aliments sans OGM lance aujourd'hui l'initiative populaire fédérale « Pour des aliments sans OGM (Initiative pour la protection des aliments) ».

L'initiative exige des règles strictes pour l'utilisation du génie génétique dans l'agriculture suisse, pour protéger l'humain, l'animal et l'environnement.

La majorité des consommateurs-trices refuse les OGM dans les champs et dans leurs assiettes.. En Suisse, un moratoire sur la culture de plantes génétiquement modifiées est toujours en cours. Il expirera en fin d'année prochaine.

Les multinationales de l'agrochimie et des semences ont augmenté leur pression sur la politique avec l'objectif de pouvoir au plus vite cultiver, importer et commercialiser des organismes génétiquement modifiés en Suisse.

L'Initiative pour la protection des aliments exige des règles strictes pour le génie génétique, pour protéger l'humain, l'animal et l'environnement. Elle demande concrètement :

- **Liberté de choix pour les consommateurs-trices** : Les consommatrices et les consommateurs doivent aussi à l'avenir pouvoir décider, s'ils souhaitent consommer des aliments génétiquement modifiés ou non.
- **Évaluation des risques** : Conformément au principe de précaution. tous les organismes génétiquement modifiés doivent faire l'objet d'une évaluation stricte des risques.
- **Déclaration claire** : Les denrées alimentaires génétiquement modifiées doivent être étiquetées de manière transparente.
- **Protection de l'agriculture sans OGM** : Les paysannes et les paysans qui veulent continuer à produire sans OGM doivent pouvoir le faire aussi à l'avenir. Des règles claires doivent permettre de garantir la coexistence et d'éviter des contaminations.
- **Encouragement de la recherche** : L'initiative soutient la recherche et la sélection pour une agriculture sans OGM.
- **Prolongation du moratoire** : Jusqu'à l'entrée en vigueur des dispositions d'application de l'initiative, aucun organisme génétiquement modifié destiné à des fins agricoles, horticoles ou sylvicoles ne doit ni être cultivé ni entrer sur le marché.



**Lebensmittel
schützen!**

Lors de la conférence médias, divers intervenantes et intervenants ont souligné la nécessité de l'Initiative pour la protection des aliments.

Derrière l'Initiative pour la protection des aliments se trouve un comité interpartis bénéficiant d'un large appui et l'Association pour des aliments sans OGM. L'initiative est soutenue par des particuliers et des organisations des domaines de l'agriculture, de la protection des consommateurs et de la protection de l'environnement. La collecte des signatures pour l'initiative démarre aujourd'hui.

Citations des intervenant-e-s

Martin Graf, ing. agr. EPF, anc. Conseiller d'État ZH, coprésident de l'association pour des aliments sans OGM et directeur de l'association Gen Au Rheinau : « Il y a 20 ans, nous nous sommes engagés pour le moratoire sur les OGM. Avec l'Initiative pour la protection des aliments, nous poursuivons cet engagement et nous défendrons avec conviction l'agriculture sans OGM et la protection de l'humain, de l'animal et de l'environnement. »

Martina Munz, ing. agr. EPF, Conseillère nationale PS, présidente de l'Alliance suisse pour une agriculture sans génie génétique : « Le principe de précaution est fortement ancré dans la Constitution. Le risque posé par les nouvelles techniques génomiques est réel. C'est pourquoi il faut avoir des règles claires pour protéger l'humain, l'animal et l'environnement des abus et dommages du génie génétique une fois que le moratoire expirera fin 2025. »

Vanessa Renfer, paysanne, membre d'Uniterre, Lausanne : « Si les groupes d'agrochimie et de génie génétique s'imposent avec la libéralisation de ces technologies, nous, producteurs et consommateurs perdrons notre liberté de choix et notre souveraineté alimentaire. Nous exigeons le droit de renoncer au génie génétique ainsi qu'un soutien fort à l'agriculture et à la recherche sans OGM ».

Urs Brändli, agriculteur bio, président de Bio Suisse : « C'est pour une bonne raison que l'agriculture biologique refuse les substances et pratiques problématiques. Nous exigeons des règles claires pour le génie génétique, de manière à ce que les coûts et les risques ne doivent pas être assumés par nos paysans et les consommatrices. »

Ruedi Vögele, agriculteur bio, conseil d'administration de Sativa, politicien communal UDC : « Chaque vie débute dans une graine – les personnes qui ont le contrôle sur les semences ont le contrôle sur la vie – pour la sélection biologique, la diversité des variétés sans OGM et leur accessibilité constituent la base de la sélection et du développement de variétés résilientes. »



**Lebensmittel
schützen!**

Simon Degelo, policy advisor pour les semences et la biodiversité, SWISSAID : « Une carte blanche pour les nouvelles techniques génomiques ne profiterait qu'aux multinationales semencières : elles obtiendraient encore davantage de puissance commerciale. Pour une agriculture porteuse d'avenir et durable, il faut au contraire renforcer les petits paysans du Sud : par la sélection de semences, ils protègent la diversité des semences et réduisent la faim dans le monde. »

Monika Messmer, cogestionnaire du Département des sciences des plantes, FiBL, Frick: « Les nouvelles techniques génomiques fournissent à la science des connaissances importantes sur le fonctionnement de certains gènes et de leur régulation. Mais la plante a environ 20'000 gènes. Ce sont les synergies et les interactions entre eux et l'environnement qui décident de la robustesse et de la stabilité de rendement d'une variété. La modification de gènes isolés ne suffira pas pour faire face au changement climatique et pour obtenir des systèmes alimentaires durables. »

Fabien Fivaz, biologiste, Conseiller National (Les Vert-e-s), président de StopOGM : « Le génie génétique est souvent présenté comme l'unique solution possible dans le contexte de la crise climatique. Pourtant une très grande majorité des variétés sont issues de sélection classique. Et il existe des méthodes prometteuses qui méritent d'être encouragées. Diversité et collaboration, voici les clés de l'avenir de l'agriculture. »

Pour plus d'informations :

Martin Graf, coprésident de l'association pour des aliments sans OGM, directeur de l'association Gen Au Rheinau, martin.graf@lebensmittelschutz.ch, 079 964 18 56

Martin Bossard, coprésident de l'association pour des aliments sans OGM, responsable politique de Bio Suisse, martin.bossard@lebensmittelschutz.ch, 076 389 73 70

Claudia Vaderna, directrice de l'Alliance suisse pour une agriculture sans génie génétique, c.vaderna@gentechfrei.ch, 079 564 74 91

Martina Munz, agronome EPF, conseillère nationale PS, présidente de l'Alliance suisse pour une agriculture sans génie génétique, martina.munz@parl.ch, 079 744 44 10

Vanessa Renfer, membre d'Uniterre, v.renfer@uniterre.ch

Ruedi Vögele, coprésident de Bio ZH/SH, gemeindepraesidium@neunkirch.ch

Urs Brändli, président de Bio Suisse, media@bio-suisse.ch



Fabien Fivaz, Conseiller national et président de l'Alliance suisse pour une agriculture sans génie génétique, fabien.fivaz@parl.ch, 078 740 06 51

Simon Degelo, Policy Advisor pour les semences et la biodiversité, SWISSAID, s.degelo@swissaid.ch

Monika Messmer, cogestionnaire du Département des sciences des plantes, FiBL, monika.messmer@fibl.org

Organisations de soutien





**Lebensmittel
schützen!**

Comité d'initiative

- Monika Baumann, Geschäftsleitung gzpk
- Martin Bossard, Co-Präsident Verein f. gentechnikfreie Lebensmittel, Verantwortlicher Politik Bio Suisse
- Luigi d'Andrea, Geschäftsführer StopOGM
- Fabien Fivaz, Nationalrat (Grüne) und Präsident StopOGM
- Regina Fuhrer, Biobäuerin und SP-Grossrätin (BE)
- Daniel Graf, Stiftungsrat Stiftung für direkte Demokratie
- Silja Graf, Bioforum, Umweltingenieurin und Biolandwirtin
- Martin Graf, Co-Präsident Verein f. gentechnikfreie Lebensmittel, Verein Gen Au Rheinau
- Niklaus Gugger, Sozialunternehmer und Nationalrat (EVP)
- Hans Rudolf Herren, Stiftungsratspräsident Biovision
- Markus Johann, Geschäftsleiter bioverita
- Barbara Küttel, Co-Geschäftsleiterin Kleinbauern-Vereinigung
- Konrad Langhart, Landwirt und Mitte-Kantonsrat (ZH)
- Martin Ott, Landwirt und ehemaliger Stiftungsratspräsident FiBL
- Martina Munz, Agronomin, Nationalrätin (SP) und Präsidentin der Schweizer Allianz Gentechfrei
- Noemi Peter, Weizenzüchterin
- Pia Ramseyer Soulémane, Landwirtin und Geschäftsführerin der Schweizer Bergheimat
- Vanesa Renfer, Bäuerin und Mitglied von Uniterre
- Alfred Schädeli, Präsident Verein für biologische-dynamische Landwirtschaft
- Alexander Tschutschentaler, Solawi Kooperationsstelle
- Ruedi Vögele, Landwirt, Verwaltungsrat Sativa und SVP-Gemeindepolitiker
- Ronald Vonmoos, Landwirt und Präsident Schweizer Bergheimat

Initiative populaire fédérale «Pour des aliments sans organismes génétiquement modifiés (Initiative pour la protection des aliments)»

La Constitution¹ est modifiée comme suit :

Art. 120, al. 1bis et 3 à 6

^{1bis} Les organismes génétiquement modifiés sont des organismes dont le matériel génétique a subi une modification qui ne se produit pas naturellement, ni par multiplication ni par recombinaison naturelle. En font également partie les organismes obtenus au moyen de nouvelles techniques génomiques.

³ La mise en circulation et la dissémination à titre expérimental d'organismes génétiquement modifiés, en particulier de ceux qui sont destinés à des fins agricoles, horticoles ou forestières est soumise à une procédure d'autorisation dans laquelle les risques doivent être évalués.

⁴ Quiconque met en circulation des organismes génétiquement modifiés doit les désigner comme tels pour garantir le libre choix et la traçabilité et pour empêcher la fraude.

⁵ La Confédération garantit une production agricole, horticole et forestière exempte d'organismes génétiquement modifiés et soutient la recherche et la sélection nécessaires à cet effet. Quiconque met en circulation des organismes génétiquement modifiés supporte les coûts des mesures de coexistence.

⁶ Les effets des brevets ne s'étendent ni aux plantes et animaux qui sont issus d'une sélection sans génie génétique et qui sont destinés à des fins agricoles, horticoles ou forestières, ni à leurs parties ou composantes.

Art. 197, ch. 17²

17. Disposition transitoire ad art. 120 (Génie génétique dans le domaine non humain)

Au moins jusqu'à l'entrée en vigueur des dispositions d'exécution de l'art. 120, al. 1bis et 3 à 6, la mise en circulation d'organismes génétiquement modifiés destinés à des fins agricoles, horticoles ou forestières est interdite.

Pour de plus amples informations, veuillez trouver les explications sur l'initiative sur notre site :

www.protection-des-aliments.ch

¹ SR 101

² Le numéro définitif de la présente disposition transitoire sera fixé par la Chancellerie fédérale après le scrutin.